



Dans une lettre de dénonciation du Maire de la commune d'Okola, Vincent de Paul NOA, adressée au Président de l'Assemblée Nationale avec ampliation au Ministre de la décentralisation et du développement local, il accuse le député Gabriel KOAH SONGO de la Lekié de l'avoir empoisonné publiquement le 24 mars dernier, jour de l'anniversaire du Rdpc.

La scène se serait déroulée à l'hôtel de ville d'Okola. Le Maire explique dans sa missive, le maire explique que c'est lors d'un mini-cocktail ayant suivi le rassemblement des militants et sympathisants du Rdpc mardi dernier lors du 37^{ème} anniversaire du parti que le député a profité pour poser un geste suspect qui prête à confusion.



Le député accusé

Ci dessous, La Lettre du Maire

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA AUX AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE LA LÉKIÉ

Objet : Lettre d'information

Mesdames et Messieurs,

Je viens par la présente, porter à votre information une scène qui me paraît déshonorable et étonnante, mais apparemment bien préparée et réalisée par son auteur, laquelle s'est malheureusement greffée à la belle et faste célébration du 37ème anniversaire de notre parti le RDPC à Okola ce 24 mars 2022.

En effet, après le grand rassemblement des militantes, militants et sympathisants à la place à la place des fêtes d'Okola à l'occasion de la célébration du 37ème anniversaire de notre parti couronné de succès à la satisfaction générale, les cadres du parti de la circonscription électorale Lékié-Sud ont été conviés à prendre part à un mini-cocktail apprêté pour la circonstance au boukarou de la Mairie d'Okola.

C'est alors au cours de ce moment de partage, d'échanges et de convivialité que, soudain, le Président de la Section RDPC Lékié-Sud, Honorable KOASSONGO, profitant d'un instant qui m'a fait rire en réaction à la blague qu'il venait de lancer, a réussi fortuitement à me mettre son verre de vin dans la bouche, me forçant ainsi de le boire en partie ce sans mon consentement.

Ce faisant, ma réaction a été prompte, et consistait d'abord à rejeter le contenu de ce verre qui m'a été donné de force, mais j'en ai avalé une partie et l'autre s'est malheureusement déversé sur la tenue du parti dont j'étais revêtu.

Aussitôt, je lui ai demandé de boire lui-même, séance tenante, le reste du contenu de son verre, mais il a refusé catégoriquement de le faire. Alors, intrigué voire remonté face à cette situation, je lui ai demandé ce qu'il voulait me faire, et la signification même de ce geste qui m'est apparu imprévisible, déshonorable et narquois. Aussi a-t-il lancé, en réaction à mon questionnement : « **Je te donne le pouvoir** ». Et moi de lui rétorquer : je n'en ai pas besoin.

À la vérité, ce geste a priori simple, me laisse croire cependant qu'il y a bien anguille sous roche.

Mesdames et Messieurs,

Tel est le malheureux incident qui s'est greffé à la belle célébration du 37ème anniversaire de notre parti le RDPC ce 24 mars 2022 à Okola, que j'ai bien voulu porter à votre information, afin que nul n'en ignore.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

signé LE MAIRE

Ampliation :

- *Président de l'Assemblée Nationale*

- *S/G du Comité Central du RDPC - Mindevel*